



Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du jeudi 21 mars 2024 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le jeudi vingt et un mars à vingt heure trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale ; LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC Valérie.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FRENE Eric procuration LAVASTE Norbert, MATHIEU Pierre procuration PLUTINO Antoine, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration JUSTAMOND Mireille, ARNAUD Jérôme procuration NADAL Laurent, BERTRAND Michèle procuration FRAC Valérie.

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

- Approbation procès-verbal du 7 mars 2024.
- Promesse de vente de la parcelle MSP
- Autorisation de signature d'une convention avec ABCèze
- Transfert compétences EP – TE - SMEG
- Questions diverses

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 7 mars 2024**, celui-ci est approuvé à l'**unanimité**.

1^{ère} Délibération (D2024-014) – Promesse de vente de la parcelle MSP.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2^{ème} Délibération (D2024-015) – Autorisation signature d'une convention avec ABCèze.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération - Transfert compétences EP – TE – SMEG

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. À la suite de la lecture de la délibération et de nombreux questionnement sur les avantages pour la commune du transfert de compétences au TE – SMEG notamment concernant la passation et l'exécution des contrats de fournitures d'énergie électrique, **le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'ajourner celle-ci.**

Questions diverses.

Néant

La séance est levée à 20h50

La Secrétaire
Valérie FRAC

Le maire
Laurent NADAL
(Gard)